

LOS AUGÉRIAUDS



Sommaire

Page 2 – Édito de Monsieur le Maire

Page 3 à 4 – Installations de jeunes agriculteurs sur la commune

Page 5 à 7 – Logement communal

Page 8 – Budget de la commune

Page 9 à 11– Fleurissement de la commune, cimetière, récupérateurs d'eau, Évolis 23

Page 12 à 14 – Association communale et leurs manifestations

Page 15 à 16 – Vie communale (cérémonies, éclairage public, assainissement, résultat d'eau...)

Page 17 – La vie à Augères et Horaire déchèterie si vague de chaleur

Page 18 à 20 – La communauté 360 en Creuse

Page 21 à 22 – Mots croisés pour les grands et les petits

Page 23 – Infos pratiques

Le Mot du Maire

Nous voici déjà au milieu de l'année, après un hiver maussade et pluvieux ce qui a permis de remonter les nappes phréatiques. S'en est suivi un printemps froid et humide, et aujourd'hui, en ce mois de juin cela continue !

Le moral n'y est plus pour nos agriculteurs qui ont du mal à faire leurs semis et assurer leurs récoltes.

Tout le monde est désespéré de ne pas voir revenir les beaux jours qui réchaufferaient les cœurs !

Augères est une commune agricole, cette année encore ce sont trois nouveaux jeunes agriculteurs qui se sont installés. Je leur souhaite plein de réussite et de courage, car de nos jours avec les aléas climatiques et le contexte mondial il faut sans cesse se battre pour vivre dignement dans ce métier.

Depuis plusieurs années, notre conseil municipal s'investit pour créer un logement au-dessus de la Mairie. OUF ...Après plusieurs démarches auprès de la Préfecture, nous sommes arrivés à obtenir des subventions, ce qui nous a permis de commencer les travaux rapidement.

Aujourd'hui tout est terminé, nous avons même eu l'agréable surprise d'avoir un locataire dès le 1^{er} juin. Je lui souhaite, ainsi qu'à ses enfants, la bienvenue.

Suite aux élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et nous sommes retournés donc aux urnes les 30 juin et 7 juillet.

Ces nouveaux scrutins nous a demandé du temps de préparation au sein du secrétariat, ce qui nous a obligé à décaler de quelques jours la parution de notre journal.

Espérant que le beau temps revienne très vite, que vous puissiez profiter de la coupe d'Europe de football, du Tour de France cycliste et des jeux olympiques.

Bel été et bonne lecture

Michel GASNET

Augères attire les jeunes agriculteurs

Comme nous l'avons vu dans le journal de Novembre 2023, Jean-Baptiste Faure et Lucas Humbert ont repris l'exploitation de Christophe Durand.

Il semblerait que la commune plaise aux jeunes agriculteurs puisque trois nouvelles installations ont eu lieu sur la commune.



Tout d'abord Clément CERBELLAUD 22 ans, fils de Christophe CERBELLAUD s'est installé le 01/01/2024 sur l'exploitation familiale au moulin de Villard. Clément baigne dans le milieu agricole depuis son enfance et est passionné par le métier. En toute logique il entame des études agricoles. Il décide de passer un BAC STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du vivant) à Ahun de 2018 à 2020, puis enchaîne avec un BTS-ACSE (Analyse, Conduite et stratégie de l'Entreprise Agricole) en alternance (la partie entreprise se fera sur la ferme au moulin) de 2020 à 2022. Ce BTS forme à la gestion d'une exploitation agricole mais également aux différents systèmes de cultures et à l'alimentation animale. Il poursuit par un contrat de spécialisation mécanique à Saint Yrieix la Perche dans le but de renforcer ses compétences en mécanique agricole de 2022 à 2023.

A la fin de ces études il sera chauffeur dans différentes exploitations (paille, oignons et pommes de terre).

Fin 2023 son oncle prend sa retraite, c'est le bon moment pour le remplacer et le 01/01/2024 Clément s'installe sur la ferme avec son père. Ils produisent 1300 cochons par an et des veaux broutards avec les 180 mères Limousines du troupeau. Quelques génisses sont également engraisées en génisses de Lyon.

Poursuivons avec Laura et Nicolas CHÉRADAME, les enfants de Christiane et Patrick CHÉRADAME.

Nicolas, 26 ans a rejoint l'exploitation au 01/01/2022. Laura et Nicolas sont nés et ont grandi sur la ferme depuis leur enfance. Ils sont passionnés par le métier de leurs parents et participent très régulièrement aux tâches quotidiennes de cette profession.

Dans le but d'enrichir ses connaissances dans le milieu agricole Nicolas est salarié dans une ferme qui fait de la transformation fromagère en Corrèze de 2017 à 2019. De 2019 à fin 2021 il est Aide-familial sur l'exploitation. Suite au départ en retraite d'un agriculteur sur la commune de Janaillat, il reprend 20 hectares et s'installe avec ses parents au 01/01/2022. Il s'installe sans la DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) c'est à dire sans les aides publiques.

Au tour de Laura, 23 ans, de s'installer au 01/01/2024.

Laura est passionnée par l'agriculture « On est tributaire du temps, l'humain ne décide pas de tout. Le charme de ce métier est que tous les jours sont différents ». Elle aime travailler au grand air, dans la nature qui l'entoure « écouter le chant des oiseaux, le bruit de la rivière»

C'est tout naturellement qu'elle passe un BAC STAV en production animale à Ahun de 2017 à 2019. Elle continue avec un BTS ACSE toujours à Ahun (pour des raisons de proximité), de



2019 à 2021. Son BTS en poche, elle commence à travailler dans une boulangerie à temps partiel 26 heures par semaine. L'entente avec son employeur et la relation avec la clientèle lui plaisent beaucoup, cependant le travail à la ferme étant en augmentation elle décide de réduire son temps de travail à 10 heures par semaine. Elle conserve toujours cette activité aujourd'hui.

Laura s'installe donc au 01/01/2024 sur les terrains de Michel Gasnet qui a pris sa retraite. Elle insiste sur l'opportunité de la reprise de ces terrains qui touchent l'exploitation familiale.

« La façon de travailler porte ses fruits, on récolte ce que l'on sème »

L'installation de Laura va permettre à l'exploitation de continuer à évoluer. 45 vaches laitières et 60 vaches Limousines sont présentes sur la ferme. Le lait est récolté par la laiterie Chavegrand à Maison-Feyne, qui produit des fromages.

Les vaches Limousines sont destinées à la production de veaux brouards.

Grâce à l'arrivée de Laura l'augmentation des deux troupeaux va se faire petit à petit.

Après Jean-Baptiste et Lucas installés hors cadre familial (c'est à dire la reprise d'une ferme qui n'est pas issue directement de liens familiaux), c'est au tour de ces trois jeunes agriculteurs de rejoindre les structures de leurs parents.

A l'heure où les installations parents enfants se font de plus en plus rares au niveau national, la commune d'Augères est très fière d'accueillir ces jeunes. Nous leurs souhaitons tous nos vœux de réussite.

Bonne installation

Logement

Après 3 ans de démarches administratives et de travaux, nous avons enfin pu inaugurer le logement au-dessus de la mairie ce 25 mai.

Lors de cette journée nous avons pu recevoir nos différents partenaires ainsi que différents représentants de l'état. La cérémonie a débuté par une visite des lieux, suivie d'un discours de Mr Maire puis de Michel VERGNIER et également du Président de la communauté de commune Mr MOUVEROUX. Nous avons clôturé cet événement par un moment convivial.

Le coût total des travaux est de 173 160,35 euros. Nous avons pu bénéficier de différentes subventions notamment de la DETR, du Fond vert ainsi que d'une subvention du SDEC, le tout à hauteur de 104 589,28 €.

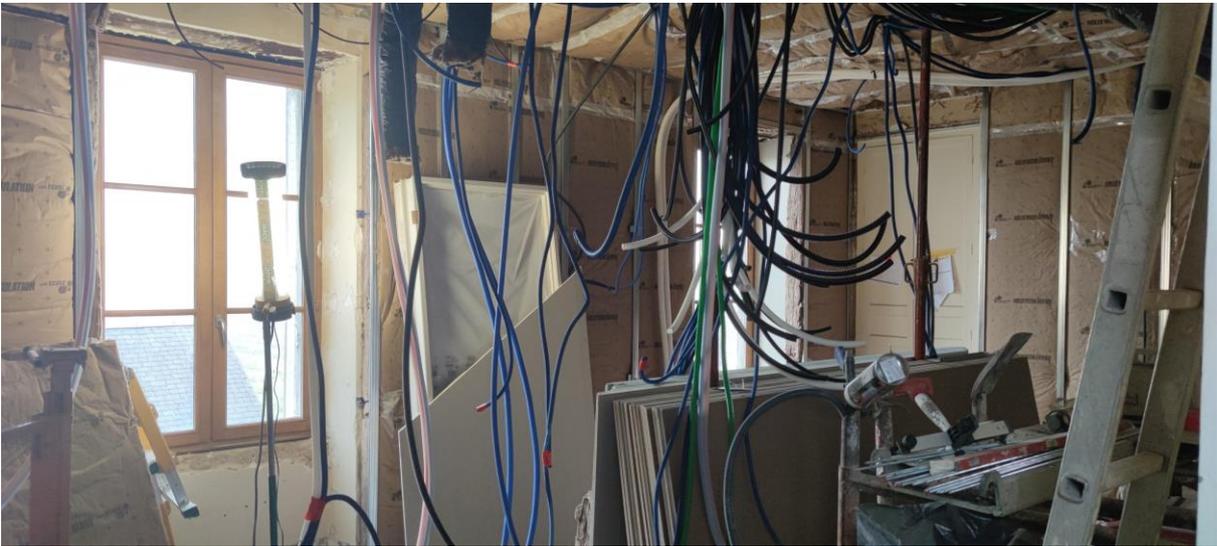
Le logement est constitué d'une pièce de vie avec cuisine équipée, un espace bureau, un WC, une buanderie ainsi qu'une chambre parentale avec salle de bain. Au second étage, il y a deux chambres avec une salle de bain et WC.

Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouvelle locataire, Marie avec ses enfants depuis le 1^{er} Juin.

Nous espérons qu'ils apprécieront la vie à Augères ! Nous leurs souhaitons la bienvenue !



Pendant les travaux ...





Logement fini !!!!!



Longue vie à notre logement communal !

-----Le budget 2023-2024-----

Comme l'an dernier, nous sommes victimes d'une inflation qui ne cesse d'augmenter et impacte notre résultat d'exercice :

Budget Principal 2023	
Fonctionnement :	
- Recettes	128 078.64 €
- Dépenses	90 390.82 €
Investissement :	
- Recettes	18 321.60 €
- Dépenses	52 089.82 €



La section en fonctionnement met en évidence un excédent de 37 687.82 €, une partie a été reportée sur le budget d'investissement pour nos projets à venir.

Fonctionnement 2024 :

Résultat reporté + 104 535.41 €

Impôts et taxes	3 712.00 €	Recettes
Atténuations de charges	1 000.00 €	
Produits de services	5 700.00 €	
Dotations et participations	54 642.00 €	
Autres produits de gestion courantes	4 100.00 €	
Fiscalité locale	62 467.00 €	
Produits spécifiques	500.00 €	
Charges à caractère général	84 240.28 €	Dépenses
Charges du personnel et frais assimilés	46 230.00 €	
Autres charges de gestion courante	67 134.21 €	
Charges financières	3 687.82 €	
Opérations d'ordre entre sections	35 364.10 €	

Investissement 2024 :

Résultat reporté - 6 957.47 €

Subventions d'investissement	117 524.28 €	Recettes
Dotations et fonds divers	7 823.00 €	
Excédents capitalisés	37 000.00 €	
Autres subventions non transférable	585.00 €	
Emprunts et dettes assimilées	550.00 €	
Opérations d'ordre entre sections	500.00 €	
Immobilisations corporelles	70 352.53 €	Dépenses
Immobilisations en cours	116 160.53 €	
Emprunts et dettes assimilées	4 432.80 €	
Immobilisations incorporelles	1 443.05 €	

Fleurissement de la commune

- Comme chaque année, nous avons embelli notre commune en plantant quelques fleurs. Toujours par soucis d'adaptation au climat de plus en plus sec, nous avons privilégié des vivaces ainsi que la création de parterres de fleurs à l'église.
- N'hésitez pas à en prendre soin ! Merci d'avance à toutes celles et ceux qui y penseront et prendront plaisir à le faire.



Cimetière

- Nous arrivons au terme de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon débutée en 2020.
- Suite à cette procédure, la municipalité prévoit la réalisation de différents travaux dans les cimetières. En effet, ne répondant pas aux obligations légales nous réaliserons en priorité les travaux dans le cimetière d'Augères.
- Nous prévoyons la création d'un ossuaire, d'un columbarium ainsi qu'un jardin des souvenirs.
- Nous ne manquerons pas de vous prévenir lorsque les travaux débiteront afin d'éviter tout désagrément.

Équipement pour la commune

Consciente des enjeux climatiques et de leurs répercussions sur la gestion de l'eau potable, la commune se verra prochainement dotée de cinq récupérateurs d'eau. Autant que faire se peut, le fleurissement de la commune pourra persister en période sèche grâce à l'eau de pluie ainsi collectée.

- Cofinancés par l'intercommunalité, chacun aura une capacité de 1 000 litres. Ils seront répartis de la manière suivante : deux à la mairie, un à l'église d'Augères ; un au cimetière d'Augères, un à l'église de Villard.

Des récupérateurs d'eau à la disposition des particuliers.

- L'opération initiée par la Communauté de Communes de Bénévent Grand Bourg à partir de septembre 2024 permettra aux particuliers de commander à bas prix des récupérateurs d'eau (1 seul modèle de 1 000 litres au tarif de 67 € grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental).

Les objectifs :

- Permettre au plus grand nombre de pouvoir s'équiper à moindre frais
- Sensibiliser les habitants à la préservation de la ressource en eau
- Participer à la transition écologique du territoire

Des avantages indéniables

Pour les particuliers qui commanderaient un tel équipement, et au prix d'un petit bricolage sur leur gouttière, les avantages sont nombreux :

- Profiter d'une eau peu calcaire et très appréciée des plantes
- Faire baisser leur facture d'eau
- Préserver les sources en limitant l'usage d'eau potable
- Stocker de l'eau pour le jardin, durant les périodes de sécheresses

Lancement de l'opération en septembre 2024

- Pour les particuliers qui voudraient se lancer dans l'aventure, il sera nécessaire d'être résident du territoire, se limiter à commander 1 seul récupérateur par foyer et s'engager, à respecter le bon usage du récupérateur. A savoir, le fait de reverser directement dans le sol l'éventuel trop-plein d'eau récupéré dans la cuve, et ce afin de ne pas venir saturer, par exemple, le réseau unitaire.
- Pour plus d'information contacter le secrétariat de la Communauté de communes au 05.55.80.38.20 ou par mail à l'adresse suivante : accueil@cgbg.fr

En vacances, je ne perds pas mes bons réflexes !

1. Pas de poubelle à proximité après ma pause pique-nique ou goûter ? Je remporte mes déchets !

Je laisse les sites aussi préservés qu'à mon arrivée. Quand je rentre, je trie mes déchets dans les bacs à ma disposition.

2. Je garde le contrôle de mes sacs plastiques

J'évite qu'ils ne s'envolent en plaçant des petits cailloux au fond. Dès que j'ai fini mon pique-nique je me sers de mon sac pour rapporter mes déchets chez moi.

3. Je fais attention à mes mégots de cigarette

Je ne pars jamais nulle part sans une petite boîte en métal qui me sert de cendrier et me permet de repartir avec mes mégots. Je peux aussi y mettre mes vieux chewing-gums.

4. Je vais plus loin et j'essaie le zéro déchet

Je prépare moi-même mon pique-nique : gourdes, serviettes en tissu, couverts réutilisables, sandwiches maison, sacs en tissus plutôt que sacs plastiques ... Je bannis les lingettes et j'utilise un gel nettoyant mains aux ingrédients naturels ... Et pour me protéger du soleil creusois, je privilégie un chapeau et des vêtements légers, mais couvrants, et/ou j'applique une protection solaire la plus respectueuse de l'environnement possible.

Plus d'informations : www.evolis23.fr/ ou relationusagers@evolis23.fr

J'organise un évènement cet été, familial ou associatif ?

Je fais appel à Evolis 23 pour emprunter de la vaisselle et des gobelets réutilisables !

- Pour les manifestations de tous types : événements sportifs, fêtes, brocantes, salons
- Pour les associations et les particuliers du territoires d'Evolis 23

PRÊT DE GOBLETS



- ▶ Gobelet de 25 CL
- ▶ Gratuit

Conventionné

LOCATION VAISSELLE



- ▶ Un kit comprend :
25 assiettes, 25 couteaux,
25 fourchettes et 25 cuillères
- ▶ 5€/kit à partir de 4 kits
empruntés (gratuit entre 1 et
3 kits)

Conventionné

Ces services permettent en outre de soutenir l'économie locale (la gestion et le lavage de la vaisselle sont assurés par des associations locales).

Faire sa démarche en ligne sur : www.evolis23.fr/

Ma manifestation va produire beaucoup de déchets ?

Je ne suis pas vieille,
je suis vintage
et
mon hygiène
est impeccable



Pour vos évènements,
pensez à la **vaisselle**
issue du réemploi

Je mets en place des contenants à déchets adaptés !

Evolis 23 propose un prêt gratuit d'éco-supports et sacs poubelles, dans la limite des stocks disponibles.



Si ma commune met à disposition des contenants « manifestations » de 750L, je la contacte pour plus de détails.

Enfin, Evolis 23 propose un service de location payant de colonnes (3 à 5 m³) ou de caissons (30m³).

L'association communale & leurs manifestations

Assemblée Générale de l'Amicale Laïque

Le 13 décembre dernier, l'Amicale Laïque d'Augères s'est réunie en assemblée générale. À l'ordre du jour le bilan financier des activités 2023, la tournée du père Noël et l'élection du bureau. Les comptes de l'association étant positifs, dans une bonne mesure grâce aux gourmands pendant la crêpe-party et au succès du méchoui, les bénévoles ont pu procéder à la désignation d'un bureau renouvelé. Après le vote, les rôles sont dorénavant les suivants :

Président	Michel Coyard
Président d'Honneur	Michel Gasnet
Trésorières	Isabelle Lelièvre – Nolwenn Colomb
Secrétaire	Bertrand Chassagne
Chargée de communication	Annie Patéron



Les bureaux changent mais les évènements restent !

Nous vous rappelons que notre méchoui AUGÉROIS se déroulera le dimanche 21 juillet à partir de 12h à la Mairie.

Noël

Le Père Noël nous a rejoint le dimanche 17 décembre 2023 afin de passer la journée avec les Augérois et de distribuer ses cadeaux.

Tout le monde l'a accueilli avec grand plaisir, que ce soit nos aînés ou nos enfants.

Nous le retrouverons avec le même enthousiasme en fin d'année.



**Et c'est parti,
pour la tournée !!!!**

Tout le monde est prêt !!!!



Merci beaucoup au Père Noël et à ses lutins pour cette agréable journée sous le soleil

Merci à nos producteurs locaux et aux enfants de la Commune pour la préparation des petits colis





----- Cérémonie commémorative -----

Commémoration du 8 mai 2024

Comme tous les ans, nous nous sommes réunis ce mercredi 8 mai pour rendre hommage à nos courageux soldats, morts pour la France.



----- Extinction de l'éclairage public -----



Nous vous rappelons que l'éclairage public est totalement éteint depuis le 15 mai jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

----- L'assainissement collectif à la Pouyade -----

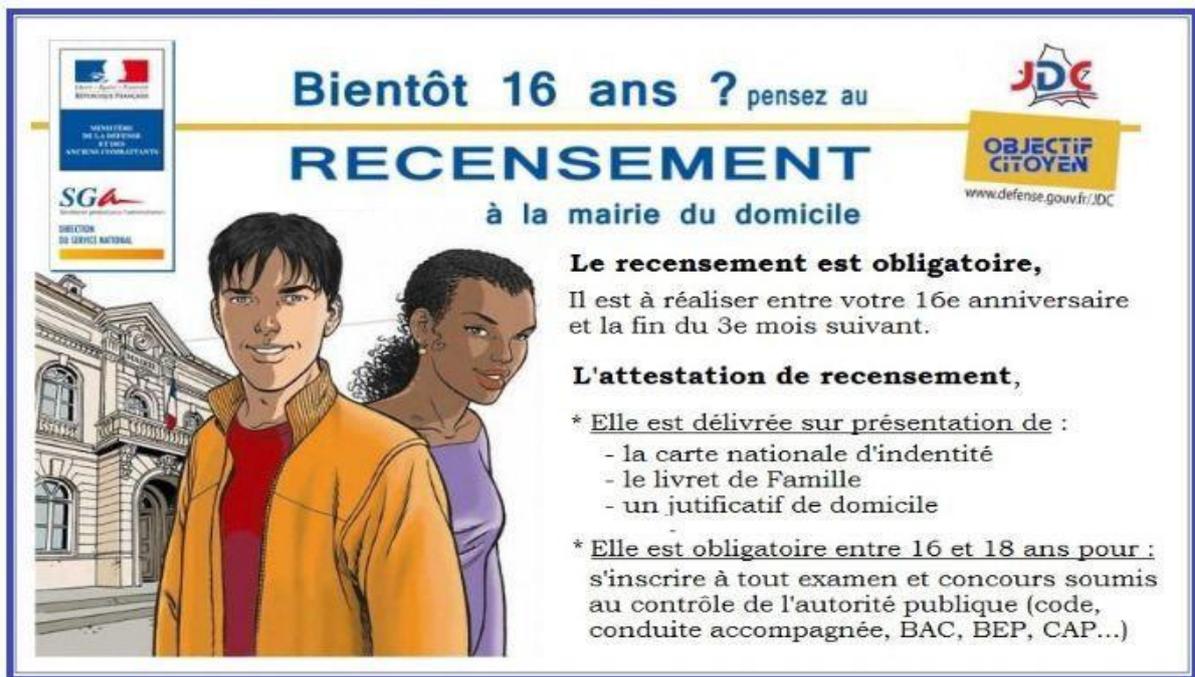
La vidange de l'assainissement a été réalisée début janvier, la prochaine vidange se fera début juillet. Nous vous rappelons toujours que l'usage des lingettes est à proscrire pour le bon fonctionnement de la station.

----- L'assainissement non collectif -----



Nous vous rappelons que vous serez informés par courrier de la Communauté de Communes de Bénévent-Grand Bourg d'une réalisation d'un contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien de votre réseau d'assainissement non collectif. Ces contrôles devaient être fait en début d'année mais par manque de personnel ces derniers devraient être réalisés courant le second semestre 2024 via la société IMPACT CONSEIL et gérés par Élodie BONIN.

----- Le recensement militaire -----



The poster features a central illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. Text on the poster includes: 'Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile'. Logos for 'SGA' (Direction des Services Nationaux) and 'JDC' (Objectif Citoyen) are present. A URL 'www.defense.gouv.fr/JDC' is also visible.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

----- Résultat de l'eau -----



Résultats des dernières analyses d'eau communiqués par l'Agence Régionale de Santé :

Date du prélèvement : le jeudi 6 juin 2024

Résultat : L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualités définies par le Code de la Santé Publique pour les paramètres mesurés au moment du prélèvement, à l'exception des paramètres PH et conductivité. C'est pourquoi un traitement de neutralisation a eu lieu.

----- Inscription sur les listes électorales -----

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie les mardis de 8h30 à 17h00 et les vendredis de 8h30 à 12h00.

Merci de vous munir de votre pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, téléphone...)

Pensez à vous inscrire !



Pour les jeunes, l'INSEE nous transmet une liste sur laquelle figurent normalement tous les jeunes qui

remplissent les conditions pour être inscrits : ils le sont automatiquement. Toutefois, il est préférable de se renseigner en Mairie pour vérification et ainsi éviter tout oubli.

----- La vie à Augères -----

Bienvenue à notre nouvelle habitante d'Augères

Marie Braconne vient d'emménager dans l'appartement au-dessus de la Mairie.



Location de la salle des fêtes

Réservé aux habitants d'Augères

Il est possible de louer la salle

- la journée pour 40.00 €
- le week-end pour 80.00 €

La caution est de 1 000 €. L'attestation d'assurance et la convention doivent être transmises à la Mairie sous 7 jours avant la location.

----- Vagues de chaleur et déchèteries -----

En période de fortes chaleurs, **les horaires d'ouverture des déchèteries sont susceptibles d'être modifiés**. Certains de ces changements peuvent survenir au jour le jour, en fonction des évolutions de la météo.

Il est parfois difficile de prévoir à l'avance, ainsi, en période de canicule et durant la saison estivale, pensez-bien à vérifier que votre déchèterie est ouverte avant de vous y rendre, en consultant le site internet, le Facebook ou en appelant la Ligne Info Déchets d'Evolis 23 (05 55 89 86 06).

Ces précautions sont mises en place pour assurer la sécurité du personnel et des visiteurs des déchèteries.

En cas de températures extrêmes, il est recommandé à l'ensemble de la population de limiter ses sorties à l'extérieur et de rester au frais.

----- La communauté 360 en Creuse -----



Créées en 2020 lors de [la conférence nationale sur le handicap](#), les communautés 360 se fixent comme objectifs initiaux *“d’organiser l’inconditionnalité de l’accompagnement et rompre l’isolement des familles, via la mise en*

place du « 360 », numéro unique d’appui, en partenariat avec les territoires” (engagement n°6). Lors de la crise sanitaire, ces communautés prennent la forme d’un “360 covid” puis elles évoluent et s’étendent progressivement à de nombreux départements.



Le CRA Limousin est allé à la rencontre de la communauté présente sur le territoire Creusois et portée par [l’Association Laïque pour l’Éducation, la Formation, la Prévention et l’Autonomie \(ALEFPA\)](#).

Nous nous sommes entretenus avec la coordinatrice, Olivia VELUT LEBOURG, et la toute nouvelle conseillère, Céline JONDEAU, afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette communauté.

Pouvez-vous nous dire à qui s’adresse la communauté 360 présente en Creuse ?

Notre communauté s’adresse à un large public avec tout type de handicap, au sens situationnel du terme. C’est à dire dans l’écosystème où évolue la personne et ses proches. Il est important de préciser qu’il n’y a pas nécessairement besoin d’une reconnaissance du handicap ou d’une notification de la part de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MPDPH) pour se tourner vers nous. Il n’y a pas non plus de limite d’âge. Nous traitons les demandes qui concernent aussi bien les mineurs que les majeurs.

Les proches aidants, familles et entourage, ainsi que les professionnels, du droit commun ou du milieu spécialisé, peuvent eux aussi nous appeler au 0800 360 360.

Notre communauté n’est pas à proprement parler un nouveau dispositif. Elle regroupe et propose un large éventail de possibilités et de ressources déjà existantes. Ce qui en fait sa force c’est sa mise en réseau, la plus vaste possible, pour coordonner et fédérer les actions présentes et futures.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce n°, le 0800 360 360, qui à première vue semble très générique, et comment s’établissent les premiers contacts ?

Avant d’en dire plus sur ce numéro, nous voulons préciser que la mise en relation peut également se faire dans une logique qualifiée “d’aller vers”, à savoir d’être présent lors des événements ou actions mises en œuvre sur notre territoire par nos partenaires ou que nous créons nous même. Par ce biais, nous rentrons directement en contact avec les personnes ou leurs proches pour présenter nos missions et si besoin nous les revoyons à nouveau pour apporter des réponses.



L'adressage de notre public se fait aussi lors des échanges que nous avons très régulièrement avec les autres membres de la communauté. Nos rencontres sont à minima mensuelles, en plus de celles plus ponctuelles qui se font au cas par cas. Ce réseau forme

ce que nous nommons les membres cœur de notre communauté. Il regroupe un large panel d'associations, de dispositifs et de services publics ou privés. Il mélange donc professionnels, familles et personnes handicapées. Avec ce regroupement, nous favorisons l'interconnaissance des acteurs.

En ce qui concerne le n° de téléphone, lors de notre premier exercice annuel nous avons reçu presque 100 sollicitations. Quelqu'un qui fait un n° vert comme le nôtre, c'est quelqu'un qui entre dans une démarche certaine d'aide et qui manifeste un réel besoin de soutien.

Les appels sont traités en local par la coordinatrice et la conseillère de la communauté 360 de Creuse. Il y a donc une vraie proximité. Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 8h du matin jusqu'à 20h le soir.

Suite à cet appel et selon les demandes des personnes, nous pouvons soit :

1. Apporter une réponse immédiate. Il s'agit ici de donner des informations, des conseils ou des coordonnées pour orienter vers les services adéquats les demandeurs.
2. Prendre un temps plus conséquent de recherches et de contacts avec les institutions et les associations. Les membres cœurs seront alors rassemblés pour trouver des offres de réponses adaptées à la personne.
3. Apporter des réponses innovantes, non présentes sur notre territoire. Nous essayons de mettre en place des solutions annexes et innovantes pour faire face aux besoins.

Quel que soit le mode d'entrée dans la communauté ou le niveau de réponse, nous accordons une place essentielle à l'écoute faite et à l'attention portée pour être disponible. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'entendre uniquement la demande mais d'agir également sur la transformation de l'offre existante sur le territoire.

Les missions et le fonctionnement de la communauté s'inscrivent donc au cœur d'un large système ?

Communauté 360 Creuse, 2023.



En effet, il y a un aspect systémique qui regroupe l'ensemble des acteurs proposant un large éventail de ressources. La communauté 360 leur permet de se rencontrer, de donner de la visibilité aux actions de chacun. Elle coordonne cet ensemble pour faire mieux et à plusieurs autour d'une intelligence collective.

On peut aussi parler de systémie car notre démarche consiste à mieux connaître tous les aspects de la personne, l'ensemble de son écosystème et d'identifier avec elle là où elle se

trouve en difficultés et là où sont ses forces. C'est pour cela que notre travail d'écoute et de prise en considération de la personne en tant que sujet et acteur de son propre projet de vie est primordial.

[Une charte encadre également la pratique des acteurs de la communauté 360.](#) C'est un socle commun de valeurs et de principes qui a été élaboré en amont de l'ouverture de notre communauté.

L'une des grandes idées de cette charte est de passer d'une logique d'accompagnement non plus basée sur "l'égosystème" mais sur l'écosystème. Il y a dans cette philosophie une réelle volonté d'ouverture et de décloisonnement à la fois pour les acteurs du champ du handicap, en s'ouvrant davantage et en relationnant différemment avec ceux du droit commun, et à la fois pour les personnes et leurs proches, en leur permettant d'accéder pleinement à leurs droits et à leur citoyenneté. En travaillant sur l'autodétermination et en apportant des réponses individualisées aux problématiques rencontrées, nous espérons lever avec elles les freins de l'inclusion et agir pour améliorer le vivre ensemble.

Enfin, pouvez-vous nous donner quelques exemples d'actions ou de réponses concrètes apportées depuis votre ouverture ?

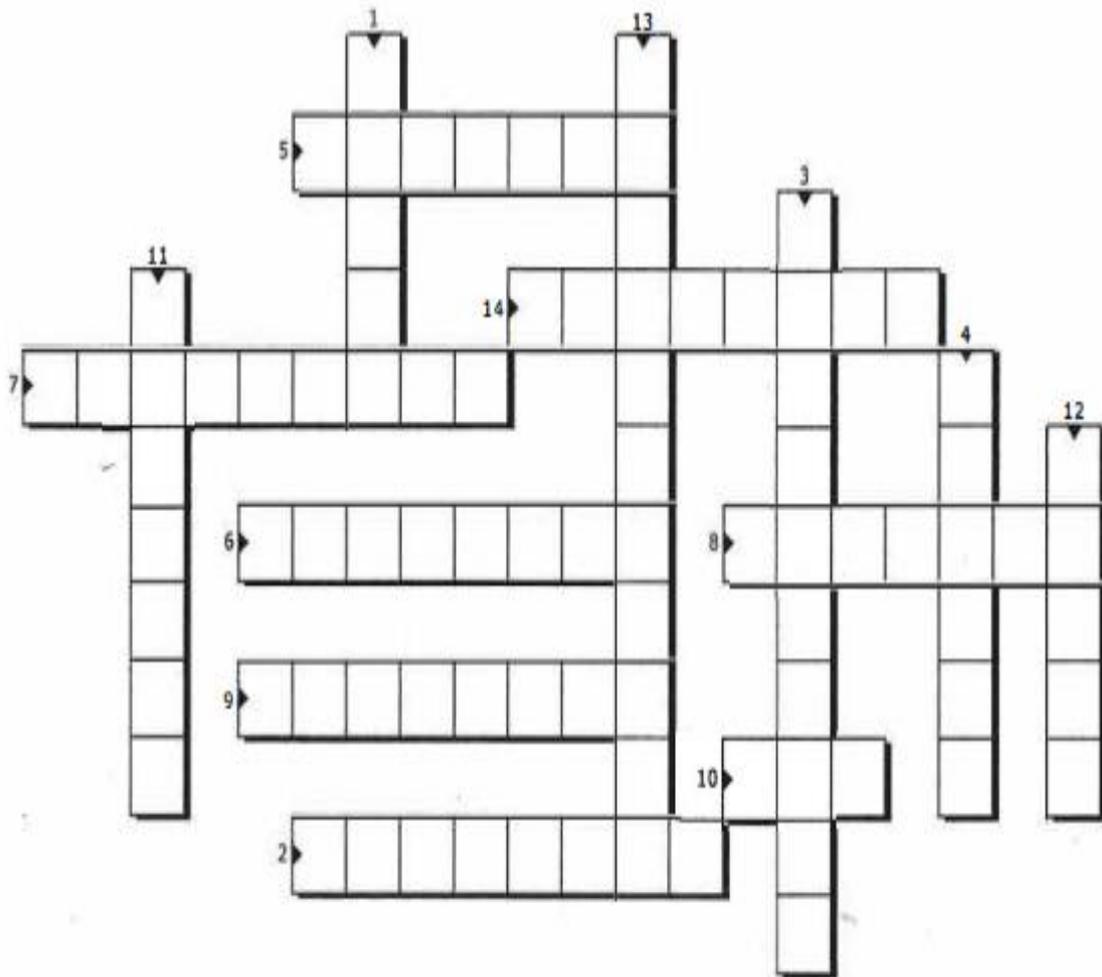
Nous avons une position assez neutre, nouvelle lorsque nous sommes sollicités et lorsque nous entrons dans l'écosystème de la personne et de ses proches. Nous sommes par exemple intervenus pour un enfant de 5 ans, autiste, qui souhaitait à nouveau réintégrer le centre de loisirs pour ses vacances scolaires. Notre réseau nous a permis de réunir l'ensemble des acteurs concernés, de médiatiser les échanges et de rester en appui pour sa réintégration. Nous sommes aussi intervenus au sein d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour un salarié qui voulait sensibiliser son équipe à l'autisme. La personne a privilégié une aide extérieure, plus simple pour elle, afin de mettre en place cette action qui lui a permis de se sentir plus à l'aise sur son poste de travail.

Nous pouvons mentionner la création depuis février 2023 du Pôle Ressources Inclusion Enfance Jeunesse (PRIEJ) qui intervient dans l'ensemble des lieux de vie des enfants, hors scolarité (ex: accueil de loisirs, crèches, MAM, RPE...), et qui est porté par la communauté 360.



Enfin dans le cadre de notre mission d'animation, nous pouvons aussi parler de la création d'un théâtre forum suite aux nombreux retours qui nous ont été faits par le biais du numéro vert, des membres cœurs de la communauté 360 et des acteurs de terrain. Pour cette création avec l'appui de nos partenaires, comme le [Dispositif Assistance au Parcours de Vie 23](#), nous sommes accompagnés par une artiste creusoise formée à la technique du théâtre forum qui dirige à la fois des acteurs professionnels et des personnes concernées de Creuse volontaires. L'objectif est de rendre visible le handicap et les problèmes d'accès aux droits auprès du tout public amis mais aussi auprès des institutions qui octroient ces droits afin d'éveiller sur les freins rencontrés et apporter, éventuellement, des actions correctives tous ensemble.

----- Mots croisés n°2 -----



1. En patois : entr'aide entre paysans
2. imbibée de substances nettoyantes
3. déchets non dangereux biodégradables
4. ce qui a été broyé
5. opération de broyer
6. recouvrir le sol de matériaux organiques
7. pendant la célébration d'un culte
8. manger de l'agneau
9. mène une action non rémunérée en direction d'autrui
10. activité physique ou mentale non imposée
11. activités appliquées à l'entretien de quelque chose
12. très haut débit
13. recenser des êtres
14. choix exprimé par un vote

Réponses de la grille des Mots croisés n°1

Réponse 1 : chavanier	Réponse 8 : colonette
Réponse 2 : assainissement	Réponse 9 : succursale
Réponse 3 : rocailleur	Réponse 10 : piédestal
Réponse 4 : randonnée	Réponse 11 : croisillon
Réponse 5 : lutins	Réponse 12 : recensement
Réponse 6 : pastoralisme	Réponse 13 : piscine
Réponse 7 : acanthe	Réponse 14 : fleurissement

N'oublions pas les enfants !!!

Mots croisés
« Les animaux de la ferme »

la Sadel
NU
SavoirsPlus
[Coopération au Service des Savoirs] L12a

© SavoirsPlus - www.blog.savoirsplus.fr

----- INFORMATIONS PRATIQUES -----

MAIRIE

Adresse : 6 le Tilleul de Villard

23210 AUGERES

Tél. : 09 88 99 37 43

Mail : mairie.augeres@wanadoo.fr

[Site internet de la commune : augères23.fr](http://augeres23.fr)

Ouverture du Secrétariat au public

Les Mardis de 8h30 à 17h00 et les vendredis de 8h30 à 12h00

En cas d'urgence :

Michel GASNET, Monsieur le Maire : 06.16.20.79.14 ou 05.55.81.50.71

Carine BERRY, Madame la 1^{ère} Adjointe : 06.89.60.61.94

Patrick AUFAURE, Monsieur le 2^{ème} Adjoint : 06.72.73.67.78

Jérôme LOUIS, Monsieur le 3^{ème} Adjoint : 06.14.81.36.56

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE :	17 ou 05.55.64.00.25
URGENCES SAMU :	15 ou 112
SAPEURS POMPIERS	18
HOPITAL GUERET	05.55.51.70.00
CLINIQUE DE LA MARCHE	05.55.51.88.00
CMN SAINTE FEYRE	05.55.51.40.00
CENTRE ANTI POISON (Bordeaux)	05.56.96.40.80
Sans ABRI :	115

TRÉSORERIE DE LA SOUTERRAINE – PERCEPTION

1 rue du Docteur Georges Marlaud - 23300 LA SOUTERRAINE - Téléphone : 05.55.63.05.67

Ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h 30 et le vendredi de 8h30 à 11h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BÉNÉVENT/ GRAND BOURG

8 Place du Marché – 23240 LE GRAND BOURG - Téléphone : 05.55.80.38.20

OFFICE DU TOURISME DE BÉNÉVENT L'ABBAYE

2 rue de la Font – 23210 BÉNÉVENT L'ABBAYE - Téléphone : 05.55.62.68.35

SCÉNOVISION À BÉNÉVENT L'ABBAYE

18 rue du Loiseau - 23210 BÉNÉVENT L'ABBAYE - Téléphone : 05.55.62.31.43

FRANCE SERVICES / LA POSTE À BÉNÉVENT L'ABBAYE

6 place de la République - 23210 BÉNÉVENT L'ABBAYE - Téléphone : 05.55.41.06.87